

SECONDE PROFESSIONNELLE FAMILLE DES MÉTIERS DU BOIS

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR

Après une seconde « Métiers du bois », la spécialité « technicien menuisier agencéur » vous prépare aux **métiers de la mise en œuvre de différents ouvrages de menuiseries agencées.**

Cette seconde permet d'acquérir de solides connaissances en construction numérique, en aménagement/agencement de cuisines et d'espaces.

Vous êtes curieux(se) et créatif(ve).

Vous avez le sens de l'accueil et
des qualités d'écoute.



Vous êtes dynamique, motivé(e).

Vous aimez le travail en équipe.

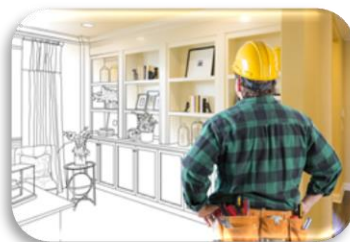


Lycée des métiers Boucher de Perthes
1 rue Paul Delique
80100 ABBEVILLE
Tél : 03 22 25 41 00

Contact : ALLART Franck
Directeur délégué aux formations technologiques et professionnelles
03 22 25 41 68 franck.allart@ac-amiens.fr

Enseignement professionnel

- Conception et agencement de l'espace
- Production stabilisé
- Systèmes constructifs bois
- Economie-gestion
- Prévention-santé-environnement



Enseignement général

- Mathématiques et sciences physiques
- Histoire-géographie et EMC
- Français
- Anglais
- Arts appliqués
- Education Physique et sportive

Période de formation en milieu professionnel

- **22 semaines** sur les 3 ans : 6 semaines en seconde, 8 semaines en première et 8 semaines en terminale
- Possibilité d'apprentissage à partir de la première professionnelle.

Débouchés professionnels

- Insertion professionnelle dans un bureau d'étude, une entreprise de construction et d'agencement
- Menuisier fabricant et poseur
- Chef de chantier agenceur

Poursuites d'études

- Poursuite d'études en BTS développement et réalisation bois, BTS Assistance technique d'ingénieur, BTS étude et réalisation d'agencement.
- Poursuite d'étude en préparant un autre baccalauréat en une année.

Pour en savoir plus

Consultez la rubrique dédiée au baccalauréat professionnel TMA sur le site du lycée : <https://www.lyceeboucherdeperthes.fr/>

